

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

RECUEILLIR LES AVIS DE NOS PARTENAIRES POUR S'AMELIORER



Henriman a tenu son cinquième conseil de perfectionnement !

Le Conseil se tient 1 fois par an et rassemble la direction, des membres d'Henriman (équipe pédagogique mais aussi administrative), des représentants des délégués des alternants et aussi des gérants ou tuteurs de nos entreprises partenaires.

Nous souhaitons inviter des membres différents au fil des Conseils, afin de recueillir les avis, suggestions et recommandations de tous.

Le Conseil de perfectionnement constitue une obligation légale pour les CFA.

Il permet de recueillir les avis de nos entreprises partenaires afin d'améliorer nos offres de formation.

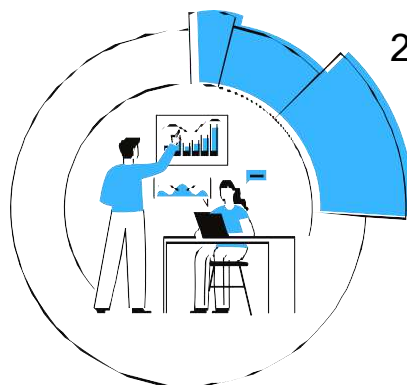
Nos chiffres

85% d'obtention des certifications sur présentation à l'épreuve finale

184

apprenants

4.1/5 Taux de satisfaction donné aux entreprises



Mot du directeur :

Bravo à tous nos alternants pour leur engagement et leur persévérance !
Vos efforts et votre progression témoignent de votre détermination.
Félicitations à chacun d'entre vous !

Le Conseil recommande de :

- Renforcer la communication sur ses formations sur le secteur professionnel et les réseaux sociaux ;
- Alléger la partie administrative liée à la démarche qualité ;
- Effectuer les suivis en entreprise en direct et/ou par téléphone (RSE) ;
- Développer les relations internationales ;
- Créer des formations annexes à la pédagogie
- Mettre en place des formations pour les jeunes publics



Henriman s'engage :

- A créer un poste de community manager afin de développer la communication en inter et intra entreprise
- Mettre en place une plateforme permettant de centraliser les documents de l'entrée à la sortie de l'apprenant
- Agir de manière plus responsable et engagé (RSE)
- Appuyer la demande de fond Erasmus
- Créer des masterclass à destination des particuliers (sommellerie ; bar)
- Ouvrir des sessions CAP 2 ans salle et cuisine,

« Les formateurs sont issus du secteur d'activité ce qui renforce le professionnalisme des formations et le contacte avec les entreprises partenaires »

Benoit Sigoignet